




Les grandes surfaces lancent la vente d'autotests, au grand dam des pharmaciens

- / Paris (France)
- - 31 décembre 2021 13:04
- - AFP (Coline DAACLIN)
- / REPORTAGE
- - PREV
- - **9VE7TQ - ECO - HTH**

- - 614 Mots
- **consommation distribution santé épidémie virus pandémie**

-  **26** #ISX94 : Audition d'Olivier Véran par la Commission des Lois : Discussion générale et examen du projet de loi renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire
-  **26** #FKF14 : Coronavirus/Covid-19 : suivi en France de la crise sanitaire
-  **26** #FHL21 : Pandémie de Covid-19 liée au nouveau coronavirus

Les autotests arrivent en rayons: au lendemain de la publication d'un décret autorisant leur vente par la grande distribution, ils sont déjà en tête de gondole dans certaines grandes surfaces comme au Carrefour d'Auteuil, dans le XVIème arrondissement de Paris.

Dans cet hypermarché de l'ouest parisien, difficile de les rater: les autotests Covid trônent à l'entrée du magasin aux côtés des masques et du gel hydroalcoolique, sous une affiche rouge "Bons plans".

"J'ai eu l'info ce matin que deux magasins allaient recevoir une livraison et qu'on pourrait aller en chercher", raconte à l'AFP la directrice de l'hypermarché Mathilde Dénouël. A 16 heures, quelque 200 boîtes étaient ainsi en rayons.

Depuis la publication mardi au Journal officiel d'un décret autorisant la vente d'autotests antigéniques en dehors des pharmacies jusqu'au 31 janvier, les enseignes se sont précipitées pour être les premières à en proposer. Chez E.Leclerc, deux magasins sur trois devaient ainsi être approvisionnés mercredi. Chez Intermarché et Netto, on en promet dès jeudi tandis que Lidl estime que les commandes devraient prendre dix jours à arriver.

Autour de la tête de gondole, les clients sont nombreux à s'arrêter. Certains hésitent. "On m'a dit que ce n'était pas assez fiable", lance Daniela, une petite dame de 60 ans, avant de reposer ses deux boîtes.

D'autres attendaient les autotests avec impatience comme Yves, qui a pris quatre boîtes: "j'ai appelé deux fois aujourd'hui pour être sûr d'en trouver". Ce gestionnaire de patrimoine de 62

ans n'est pas vacciné contre le Covid et dit se tester quotidiennement. "Ici c'est moins cher qu'en pharmacie", poursuit-il.

- Concurrence avec les pharmacies -

Carrefour propose la boîte de cinq tests à 9,75 euros, soit 1,95 euros le test, contre 4 à 5 euros en pharmacie. Comme la plupart de ses concurrents, l'enseigne assure vendre "à prix coûtant", sans faire de marge.

Pour le moment, le magasin limite le nombre de boîtes à cinq par client. "On veut qu'un maximum de personnes puissent en profiter, on avait fait la même chose au début avec les masques", explique Mathilde Dénouël.

Et comme au moment de l'arrivée des masques en grandes surfaces au printemps 2020, la question de l'approvisionnement fait polémique: plusieurs organisations de pharmaciens accusent la grande distribution d'avoir "pillé" les stocks de leurs fournisseurs et d'être à l'origine de ruptures en officines.

De son côté, Carrefour assure qu'une moitié de ses stocks provient de ses propres filières d'approvisionnement à l'étranger et l'autre moitié de grossistes ayant importé des autotests en France.

"Les rôles des pharmacies et des grandes surfaces sont complémentaires et seul doit compter l'intérêt des Français dans une période sanitaire difficile", défend la Fédération du commerce et de la distribution, l'une des principales voix du secteur.

Les pharmaciens dénoncent surtout la disparition de leur rôle de conseil avec cette vente en libre-service. Plusieurs syndicats ont signé un communiqué commun avec l'Ordre des pharmaciens qui qualifie le choix du gouvernement d'"incompréhensible et risqué pour la santé publique". "Les autotests ne doivent pas être confondus avec les tests de dépistage, car ils ne permettent pas le traçage et le criblage", rappellent-ils.

Le gouvernement a pour sa part justifié sa décision par l'explosion de la demande de tests pendant les fêtes et l'importante circulation du virus. "C'est une dérogation, mais en aucun cas cela ne doit contrevenir dans la durée à la question du monopole pharmaceutique pour les dispositifs médicaux", a assuré mercredi le ministre de la Santé Olivier Véran à l'Assemblée nationale.

[cdc/pn/ngu](#)

Les photos ont été supprimées pour des raisons de droits d'auteur